

## Recyclage SSIAP 2

### PUBLIC CONCERNE

Tout public souhaitant maintenir sa qualification de chef d'équipe de sécurité incendie.

### OBJECTIF DE LA FORMATION

Satisfaire aux obligations de recyclage du diplôme SSIAP 2.

### PROGRAMME DE LA FORMATION

Conformément à l'Arrêté du 2 mai 2005 modifié :

1. **Prévention** : Evolution de la réglementation en matière de prévention et d'accessibilité
2. **Moyens de secours** : Agents extincteurs, SSI, moyens d'extinction.
3. **Gestion du PC sécurité** : Gestion du PC en situation de crise.
4. **Organisation d'une séance de formation** : Formation des agents de l'équipe.
5. **L'équipe de sécurité incendie** : Organisation, fonctionnement et gestion de conflits de l'équipe de sécurité

### PRE-REQUIS D'ENTREE EN FORMATION

Etre qualifié SSIAP2 ou équivalent

Etre secouriste à l'entrée en formation (SST à jour de recyclage ou PSC1 de moins de 2 ans).

Avoir exercé la fonction de SSIAP2 pendant au moins 1607 heures durant les 36 derniers mois.

### DUREE DE LA FORMATION

**14 heures** - Formation par groupe de 15 personnes maximum

#### Accessibilité de la formation aux personnes en situation de handicap :

##### Adaptation de la formation :

Salle de cours accessible (conforme réglementation accessibilité)

Possibilité de faire appel à un interprète et/ou un intermédiaire pour permettre l'accueil des personnes présentant une déficience.